

Entretien avec Christine Molina (1), responsable du DEIS au Collège coopératif Rhône-Alpes (CCRA).

## Ingénierie sociale : a-t-on besoin d'experts ?

Depuis sa création en 2006, on constate peu d'engouement pour le diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS). Qui le connaît ? Aucun candidat n'y a postulé en 2009, indique la DRJSCS (2) de Rhône-Alpes, dont dépend ce diplôme. Faux : c'est au contraire l'une des régions qui forme le plus de DEIS ! Ainsi, depuis 2008, le Collège coopératif Rhône-Alpes (CCRA) a formé plus de soixante-neuf titulaires. Ceux-ci entrent majoritairement dans le cadre de la formation professionnelle. Ils viennent de tous les champs du social et espèrent évoluer vers des fonctions d'encadrement.

### À quoi sert le DEIS ?

Les employeurs méconnaissent ce diplôme. Ils orientent leurs salariés vers le Cafdes, qui est un diplôme centré sur des compétences managériales, de gestion administrative et financière. Le DEIS forme à différents profils professionnels, qu'on va nommer « cadres développeurs ». Ils sont en capacité de penser d'un point de vue stratégique et prospectif le développement ou l'adaptation de l'offre de service. Et ce, quel que soit le gestionnaire : associatif, collectivité territoriale, etc. Ce sont donc des concepteurs, des conseillers techniques, des experts des politiques sociales et de l'action sociale.



### Est-ce qu'on a besoin de plus d'expertise ?

Il y a une très forte demande d'expertise de la part des politiques et des cadres ; je ne parle pas des acteurs de terrain. Ils sont pris dans des logiques contradictoires : gestionnaire, réglementaire et politique. Les problématiques de terrain s'expriment aujourd'hui de manière beaucoup plus complexe qu'il y a dix ans. Du

fait de la complexité croissante des dispositifs d'action sociale ; le projet, l'évaluation, les jeux d'acteurs. Tout ça nécessite du pilotage.

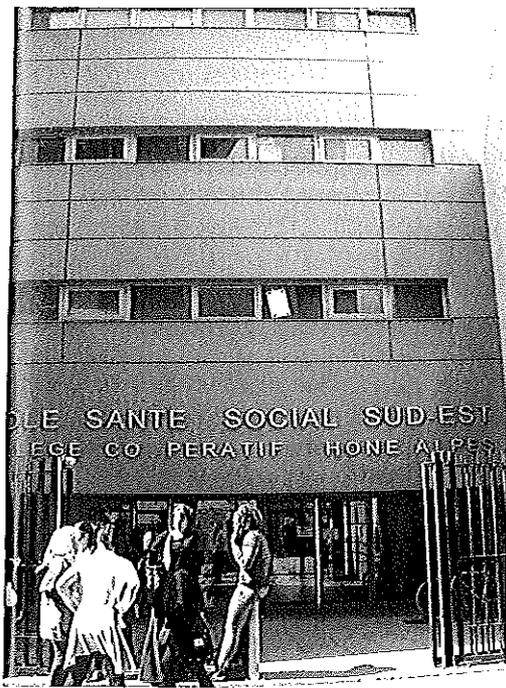
« Ingénieur » et « social » ne sont-ils pas des termes antinomiques ?

Le terme « ingénieur » fait débat, car importé du monde technique et de l'entreprise. Le traitement de la dimension humaine, qui est au cœur de l'action sociale, ne peut se réduire à un traitement « d'ingénieur ». L'ingénierie sociale est une fonction qui prend en compte la complexité des situations et des organisations. Elle nécessite des compétences à conduire des diagnostics partagés et à fédérer les logiques d'acteurs. Mais aussi à faire en sorte que les décideurs soient davantage inscrits dans une dimension prospective et stratégique et ne soient pas acculés à des décisions liées à la temporalité de leurs mandats.

Les titulaires du DEIS sont-ils des experts indépendants ?

Non, ils peuvent être rattachés à une association, une CAF, le département

L'ingénierie sociale est une fonction qui prend en compte la complexité des situations et des organisations.



social d'un conseil général, ou un CCAS (3). Ils vont avoir une fonction transversale de conseil technique, apportant un appui à l'ensemble des établissements et des services de leur employeur. Pour mettre en œuvre l'évaluation interne, la démarche qualité, ou réajuster les projets d'établissement et de service.

Quelle différence entre un « ingénieur social » et un cadre classique ?

Le DEIS permet de passer d'un mode d'organisation « en tuyau d'orgue » à un mode de management « projet ».

Le premier est de type pyramidal, avec des cloisonnements horizontaux et verticaux. Au contraire, un management en mode projet est propre au développement social. C'est-à-dire qu'il faut penser à des formes d'organisations matricielles, que les acteurs sortent de leurs « cases ». L'ingénierie sociale vise à la formation de collectifs qui vont travailler pour mettre en synergie leurs compétences, leurs ressources, leurs savoirs.

Qu'est-ce qu'un DEIS peut apporter par exemple à un directeur de centre social ? On sait bien que le problème actuel des centres sociaux, c'est de faire en sorte qu'ils deviennent le levier du développement social local. Un certain nombre d'entre eux sont dans une offre d'activités ou d'actions parfois trop cloisonnées et à dimension consu-

mériste. Or, leur mission est de porter un projet social qui contribue au développement social du territoire dans lequel ils sont implantés. L'ingénieur social va travailler sur la question du management, faire en sorte que les différents secteurs collaborent sur des projets transversaux. Mais aussi sur la formation et l'implication des bénévoles et des usagers dans le projet du centre social. Enfin, il va articuler et rendre cohérente l'offre du projet social en fonction des spécificités du territoire. Il s'agit d'avoir une vision prospective (comment ça va évoluer dans les prochaines années), partagée par les différents acteurs : politiques, techniciens et usagers.

**Farid Sidi Boumedine**

Photos F. Sidi Boumedine

## En savoir plus

Un livre : *DEIS* Patrick Dubéchet, Thierry Rivard, éd. Vuibert, 2010

Une revue : *Vie Sociale*, revue du Cédias, n° 1/2011 ([www.cedias.org](http://www.cedias.org))

Un rapport : par le groupe de travail sur l'ingénierie sociale présidé par Annick Morel (2009), à télécharger : <http://bit.ly/lxuKK6>

## Qui sont les diplômés du DEIS ?

Avant d'entrer en formation : 46 % ont un statut de cadre, majoritairement employés par des associations de la branche sociale et médico-sociale à but non lucratif, 16 % par une collectivité territoriale. Plus des trois-quarts étaient en CDI ou fonctionnaires. Plus de 80 % possèdent au moins une qualification professionnelle du travail social (DEASS, DEES, DUT, Caferuis, DSTS, etc.).

Devenir des diplômés : 43 % réintègrent le même poste, 24 % obtiennent une promotion, 16 % cherchent un emploi, 6 % ont vu le contenu de leur poste évoluer.

- (1) Assistante sociale de formation initiale, elle travaille dix ans dans le champ du handicap. En 1982, elle fait partie de la première promo DSTS. Puis elle poursuit ses études avec un DESS gestion et développement des politiques sociales et territoriales. Elle enseigne depuis plus de vingt ans.
- (2) Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.
- (3) Centre communal d'action sociale.

**INSTITUT REPERES**

### 90 stages 2011 / 2012 :

• Le transfert dans pratiques sociales (Paris : 14 au 18 Nov) • L'incestuel et secrets dans les familles (Paris : 03 au 07 Oct.) • La personne autiste (Paris : 3 au 7 Oct.) • L'enjeu fonction parentale (Tours : 03 au 07 Oct.) • La fonction autorité (Tours : 03 au 07 Oct.) • Les violences familiales (Paris : 19 au 23 Sept.) • Histoires de vie (Paris : 10 au 14 Oct.) • Atelier arts plastiques en institution (Paris : 17 au 21 Oct.) • Institution suffisamment bienveillante (Paris : 21 au 25 Nov.) • Travail d'écoute dans relation aide (Paris : 14 au 18 Nov.) • Ethique de l'accompagnement (Paris : 17 au 21 Oct.) • Etc...

### 25 Stages réservés aux Psy. :

La parole seule alternative au passage à l'acte (Paris : 26 au 30 Sep.) • Psychothérapies psychanalytiques du jeune enfant (Paris : 21 au 25 Nov.) • Les tests projectifs (Paris 2012) • Structure de la parole et du langage (Paris : 21 au 25 Nov.) • La fonction de psy (Paris : 5 au 9 Déc.) • Etc...

**Catégorie 2012 sur demande**  
Stages réalisables en Intra

**11 rue de touraine**  
37110 st-nicolas des motets  
tél : 02 47 29 66 65  
fax : 02 47 29 52 25  
<http://i-reperes.fr>



**L'ESSOR**

Pour être acteur de sa vie

Renseignements et inscriptions :  
05 62 61 10 89

Ou par mail :  
[lessorformation@orange.fr](mailto:lessorformation@orange.fr)

en partenariat avec :



L'ESSOR Formation organise une journée d'étude à BORDEAUX le 20 septembre 2011 sur le thème :

**Partenariat sanitaire et médicosocial : deux cultures, deux missions complémentaires, une synergie au service de la personne handicapée psychique.**